



Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Equipement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

**Formation spécialisée ministérielle
santé/sécurité/conditions de travail**

Décrypt-inFO

Entrevue avec le ministre Beaune sur le plan de prévention renforcé en DIR du 13 novembre 2023

En résumé

Le ministre Beaune a souhaité recevoir les membres de la formation spécialisée santé sécurité conditions de travail (F3SCT) pour parler directement du plan de prévention renforcé sur les risques routiers en intervention, plan qu'il assure suivre en direct.

Cette rencontre a eu lieu à Roquelaure le 13 novembre 2023 en sa présence ainsi que celle du DRH du pôle ministériel et de la DGITM.

FO y a porté ses revendications portées tout au long des précédents échanges.

Au programme, une défense du plan de prévention et une volonté d'avancer et de l'acter à la fin de l'année.

Et quelques annonces :

- des crédits annuels en hausse pour la sécurité des infrastructures (de 6 à 8 ou 9 M€ par an, soit une hausse de 25 à 30%)
- la volonté de « conserver le modèle DIR » et « les DIR actuelles »
- une enveloppe sanctuarisée pour la formation des agents en intervention à hauteur de 300 k€
- des discussions déjà menées avec le ministère de l'Intérieur en particulier sur l'utilisation des feux bleus en intervention, en balisage y compris à l'arrêt. Mais également l'étude d'un dispositif automatique de non respect du corridor de sécurité.
- son refus de se résigner au refus pour l'instant de la Fonction Publique de la reconnaissance de la dangerosité du métier en accordant la bonification du service actif et la promotion à titre posthume (ainsi que la reconnaissance de Pupille de la république pour les enfants mineurs) , question de respect pour les agents selon lui.

FO y a également porté le **refus des évolutions du statut PETPE tel que précédemment présenté** : refus de la scission du corps entre DIR et VNF et refus de l'emploi fonctionnel.

Les éléments portés par FO

Monsieur le ministre,

Nous vous remercions de nous recevoir pour discuter de ce plan comme vous vous y étiez engagé.

Lors des premières séances de discussion sur le plan de prévention nous avons évoqué certains éléments que nous aimerions porter à votre connaissance.

Au-delà de la mécanique du plan de prévention avec la nécessité d'y adjoindre un calendrier et des indicateurs, Force Ouvrière a porté les éléments suivants :

- **Sur les moyens humains, les aspects organisationnels, matériels et financiers :**
 - FO a dénoncé le fait que l'administration souhaiterait se dédouaner en rejetant totalement la faute sur les usagers, alors que l'employeur a également une grande part de responsabilité, ce qui a amené à une inversion des axes mais nécessitera dans le temps de continuer à être porté à tous les étages ;
 - Matériels : PMV, fourgons, équipements de travail compatibles avec les capacités en fourgons et avec les règles de travail (éviter le fauchage à contre-sens par exemple) ... Tous ces moyens doivent être mis en place pour permettre le travail dans de bonnes conditions
 - Humain : FO dénonce le manque d'effectifs et le manque de recrutements en emploi statutaire. Le recours à des personnels formés et qui puissent se projeter dans les missions d'exploitation à moyen voire long terme doit être la norme.
 - Organisationnel : Balisage par des entreprises : FO demande que ce sujet soit abordé, car chaque entreprise a sa propre méthode ce qui rend les interventions potentiellement dangereuses (co-activité)
 - Financier : Où sont les moyens financiers consacrés aux DIR et aux expérimentations à mettre en œuvre (caméras, analyses du respect des couloirs de sécurité, amélioration de l'infrastructure...)
- **Recrutements** : FO rappelle que le recours à des contrats courts pose de plus en plus question sur des métiers dangereux, et que les accidents analysés ces derniers temps montrent que les vacataires sont employés sur d'autres missions que celles pour lesquelles ils sont recrutés. Le recours grandissant à ces contrats courts empêche une formation longue et trop coûteuse pour l'employeur et interroge sur la professionnalisation sur ces métiers dangereux. Nous rappelons qu'il ne s'agit pas que de doctrine puisque nous avons pu constater des accidents croissants en présence de vacataires.

- **Formations :**

- FO dénonce la mise en place de sanctions disciplinaires exemplaires pour les agents présentant des lacunes sur leurs acquis théoriques et les mises en œuvre pratiques des mesures de sécurité ou encore la radiation du tableau d'astreinte alors même que les formations n'ont pas eu lieu ; les agents n'ont pas à porter la responsabilité des défauts de l'administration
- FO exige la mise en place de formations en cohérence avec le terrain et un suivi dans le temps
- FO exige que la question du travail isolé soit traitée

- **Reconnaissance du métier :**

- FO demande la bonification du service actif à hauteur de 25 %
- Médecine de prévention : FO alerte sur les manques dans le réseau de prévention (médecins, infirmiers, assistants sociaux,...) et sur les conséquences de ces manques sur le suivi des agents, population dont le suivi médical est annuel.
- Promotion à titre posthume pour les agents de VNF et des DIR décédés en service, et une promotion pour ceux ayant subi une blessure grave.

Comme vous pourrez le constater certains thèmes ne sont pas repris ce qui pose question sur la prise en compte de la réalité du terrain et sur le réel engagement de ce ministère auprès de ces agents.

Nous concluons sur une réflexion qui symbolise notre propos. Durant la tempête, vos agents sur les routes (tout comme ceux des conseils départementaux ou comme d'autres de vos agents à Météo France d'ailleurs) ont été mobilisés pour sécuriser les voies de circulation et les dégager au plus vite. Le président de la République, Monsieur Macron, est allé sur site remercier l'ensemble des services de secours et d'intervention en leur présentant les remerciements de la Nation. Si cette image est parlante c'est pour une chose : les pompiers, les services de maintien de l'ordre, bénéficient de la promotion à titre posthume ainsi que de la bonification du service actif. Alors pourquoi pas vos agents dont les missions sont tout aussi essentielles et dont les risques sont avérés ? Les agents des DIR répondent pourtant toujours présents lors des grands événements pour aider les citoyens, parfois avant même les forces de l'ordre et les services de secours.

Par ailleurs, monsieur le ministre, de nombreux courriers sont en attente de réponse, dont celui sur la prime de restructuration de la DIR Est que nous vous remontons à nouveau en mains propres.

Les réponses du ministre :

Le ministre Beaune indique en réponses aux différentes interventions que c'est bien un point d'étape et qu'il suivra les prochaines réunions de travail. Son objectif est d'acter en fin d'année ce plan de prévention même si tous les acteurs ne sont pas totalement d'accord. Il annonce ainsi une réunion sous le même format en fin d'année et la nécessité d'un rendez-vous annuel à ce sujet.

Il insiste sur plusieurs actions importantes à ses yeux :

- **Usagers** : c'est un élément du plan d'action même si l'on reconnaît que ce n'est pas « l'alpha et l'omega ». Il énonce tout de même qu'il juge que c'est essentiel car pour mobiliser l'ensemble des outils de prévention cela passe aussi par l'utilisateur. La question du dumping social est un sujet important aussi sur le transport routier et cela devra être un sujet.
Pour sanctionner le mauvais comportement des usagers, il annonce la nécessité pour lui d'un dépôt de plainte par l'Etat pour simplifier les choses – il assume qu'il faut des actions de toutes natures (formation, communication, répression) et qu'il est nécessaire de passer par un autre ministère (le Ministère de l'Intérieur) pour y arriver.
Dans les campagnes chocs, il annonce la nécessité de témoignages de famille de proches.
- Le Ministre insiste sur le **recueil des données** qui est la base de la connaissance de l'accidentologie.
- **Effectifs et emplois** : oui c'est un des outils, mais cela ne résoudra pas l'entière de la question des accidents. Il réitère que le ministre Béchu et lui même ont obtenu une inversion des tendances (décryptage FO : pour les DIR c'est certes la fin des pertes d'effectifs mais pas de nouveau poste).
Il annonce une enveloppe sanctuarisée en terme de formation de 300 000€.
- **Stabilité des organisations** : pas de 3DS bis et de 4DS – on garde le modèle DIR et les DIR actuelles : cela lui semble nécessaire pour une réassurance et une protection des agents
- **Infrastructure** : c'est un sujet important. Il assume en tant que ministre de diminuer le financement d'infrastructures nouvelles mais fait des annonces sur une augmentation du budget annuel dédié à la sécurité des infrastructures et sa modernisation.
- **Bonification du service actif, promotion à titre posthume** : ils n'ont pas obtenu gain de cause. C'est injuste, il ne lâchera pas le sujet, c'est du respect et de l'équivalence.
- **Équipements** : l'équipement des feux bleus est actée par MIOM et par comité interministériel de la sécurité routière qui a eu lieu cet été tout comme la mise en place d'une expérimentation sur le contrôle-sanction du corridor de sécurité (dispositif automatique) .
- **Accompagnement des familles nécessaire** : un interlocuteur dédié en service et à la DRH pour faciliter les contacts